



Manitoba

*Prévisions du marché du travail agricole
 jusqu'en 2025*





Le secteur agricole du Canada fera face à des défis uniques relativement au marché du travail pour les années à venir. Le présent rapport examine l'incidence de ces difficultés sur la province du Manitoba entre aujourd'hui et 2025.



Aperçu à l'échelle provinciale

Une force économique majeure ayant des perspectives de production positives, l'industrie agricole du Manitoba a été confrontée à une rareté de main-d'œuvre coûteuse en 2014, qui devrait s'aggraver au cours des dix prochaines années.

Comptant 23 900 travailleurs en 2014, ou 6 % de la main-d'œuvre agricole canadienne, le Manitoba était le sixième employeur en importance du secteur agricole canadien. L'agriculture est un élément important de l'économie de la province, 3,5 % de sa main-d'œuvre étant directement employée par ce secteur. L'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan sont les seules provinces à dépendre encore davantage de l'emploi dans le secteur agricole.

Les trois principaux employeurs agricoles du Manitoba sont l'industrie des céréales et des oléagineux* et les industries bovine et porcine. Le Manitoba est le troisième employeur en importance de l'industrie des céréales et des oléagineux du Canada, 39 % de la main-d'œuvre agricole de la province étant employée dans cette industrie. Les industries bovine et porcine correspondent respectivement à 12 % et 10 % de la main-d'œuvre.

L'industrie agricole de la province présente une très faible dépendance à l'égard des travailleurs étrangers, seuls 1,4 % des travailleurs de la province étant des travailleurs étrangers.

La main-d'œuvre de l'industrie agricole du Manitoba est vieillissante. En 2011, près de deux travailleurs sur trois (61 %) étaient âgés de 45 ans ou plus, et d'ici 2025, 30 % de la main-d'œuvre sera partie à la retraite. Au cours de la prochaine décennie, cette tendance contribuera à la diminution de la main-d'œuvre agricole canadienne disponible dans la province, laquelle décroît en moyenne de 1,2 % par an. Cette proportion dépasse largement la moyenne nationale de 0,9 %.

En 2014, la province a été incapable de trouver suffisamment d'employés qualifiés, et 1 800 emplois

* Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de verger et vigne.

Coup d'œil sur l'industrie agricole du Manitoba

En 2014 :

- Emploie 23 900 personnes
- 1,4 % de main-d'œuvre étrangère
- 1 800 emplois non pourvus
- 282 millions de dollars de pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre

En 2025 :

- 26 100 travailleurs nécessaires
- 30 % de la main-d'œuvre partie à la retraite
- 4 900 emplois potentiellement non pourvus

n'ont pas été pourvus en raison de la pénurie de main-d'œuvre. Cette pénurie a entraîné des pertes et des retards de production, ainsi que des pertes de ventes de l'ordre de 282 millions de dollars.

D'ici 2025, le besoin de main-d'œuvre s'intensifiera en raison d'une croissance solide de la production dans l'industrie des céréales et des oléagineux et les industries bovine et porcine, qui représentent collectivement 61 % de la main-d'œuvre agricole de la province. La demande de main-d'œuvre croissante et l'offre réduite de travailleurs continueront d'accroître la pénurie de main-d'œuvre, ce qui empêchera le secteur d'atteindre son plein potentiel.



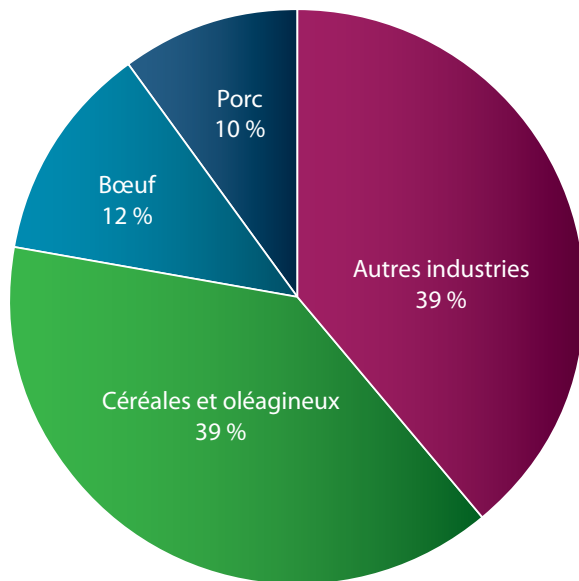
Principales industries agricoles

La main-d'œuvre agricole du Manitoba est dominée par l'industrie des céréales et des oléagineux, les industries bovine et porcine étant les deuxième et troisième employeurs en importance de la province.

En 2014, 39 % de la main-d'œuvre agricole de la province travaillait dans l'industrie des céréales et des oléagineux, et les industries bovine et porcine correspondaient respectivement à 12 % et 10 % de la main-d'œuvre.

Le Manitoba détient une part considérable de l'emploi agricole du Canada dans plusieurs industries. Par exemple, la province employait 18 % des travailleurs de l'industrie porcine, ce qui en faisait le troisième employeur en importance de l'industrie après l'Ontario et le Québec, qui employaient 30 % et 22 % de la main-d'œuvre, respectivement. Le Manitoba est également le troisième employeur de travailleurs de l'industrie des céréales et des oléagineux en importance au Canada, 17 % de la main-d'œuvre agricole travaillant dans cette industrie. Seules la Saskatchewan et l'Alberta, avec 39 % et 23 % respectivement, comptent une part plus importante.

Profil de l'emploi agricole au Manitoba



Tendances de la production

Les excellentes perspectives de production pour les trois principales industries agricoles du Manitoba stimuleront la demande de main-d'œuvre dans la province.

Au cours de la dernière décennie, une baisse de la demande de produits du bœuf et du porc et de produits laitiers sur le marché a entraîné une diminution du nombre de fermes d'élevage au Manitoba. C'est pourquoi le besoin de travailleurs y a chuté plus rapidement que dans toute autre province, diminuant en moyenne de 2,3 % par an comparativement à une croissance globale de 0,1 % par an au Canada.

Cependant, pour les dix prochaines années, les perspectives de production des principales industries agricoles du Manitoba sont positives et cette tendance à la baisse devrait s'inverser pour faire place à une augmentation de la demande de main-d'œuvre. Les trois principaux employeurs agricoles du Manitoba devraient connaître une croissance de la production entre aujourd'hui et 2025 : l'industrie des céréales et des oléagineux devrait croître de 2,6 % par an, l'industrie bovine de 2,5 % par an, et l'industrie porcine de 2,3 % par an.

Lorsqu'on ajoute à l'équation la productivité, ou le niveau de production par travailleur, cela réduit quelque peu la demande globale de main-d'œuvre. Toutefois, pour atteindre son potentiel de production, la main-d'œuvre agricole du Manitoba devra augmenter.



Prévisions du marché du travail

La demande de main-d'œuvre croissante et l'offre réduite de travailleurs canadiens accroîtront considérablement la pénurie de main-d'œuvre du Manitoba, et l'industrie des céréales et des oléagineux sera la plus durement touchée.

La demande de travailleurs agricoles au Manitoba devrait augmenter légèrement de 0,3 % par an pendant les dix prochaines années, passant de 25 700 travailleurs en 2014 à 26 400 travailleurs en 2025. Ce taux de croissance est légèrement inférieur à la moyenne nationale de 0,5 %.

La demande de main-d'œuvre augmentera, mais on prévoit que le nombre de travailleurs canadiens diminuera, avec 3 000 résidents canadiens de moins qui seront disponibles pour travailler dans l'industrie agricole du Manitoba d'ici 2025. Ainsi, au cours de la prochaine décennie, le nombre d'emplois ne pouvant être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne fera plus que quadrupler, passant de 1 100 à 4 900, et le pourcentage de postes qui risquent de ne pas être pourvus passera de 7 % à 18 % du total de la main-d'œuvre totale requise pour soutenir l'industrie. Autrement dit, d'ici dix ans, près

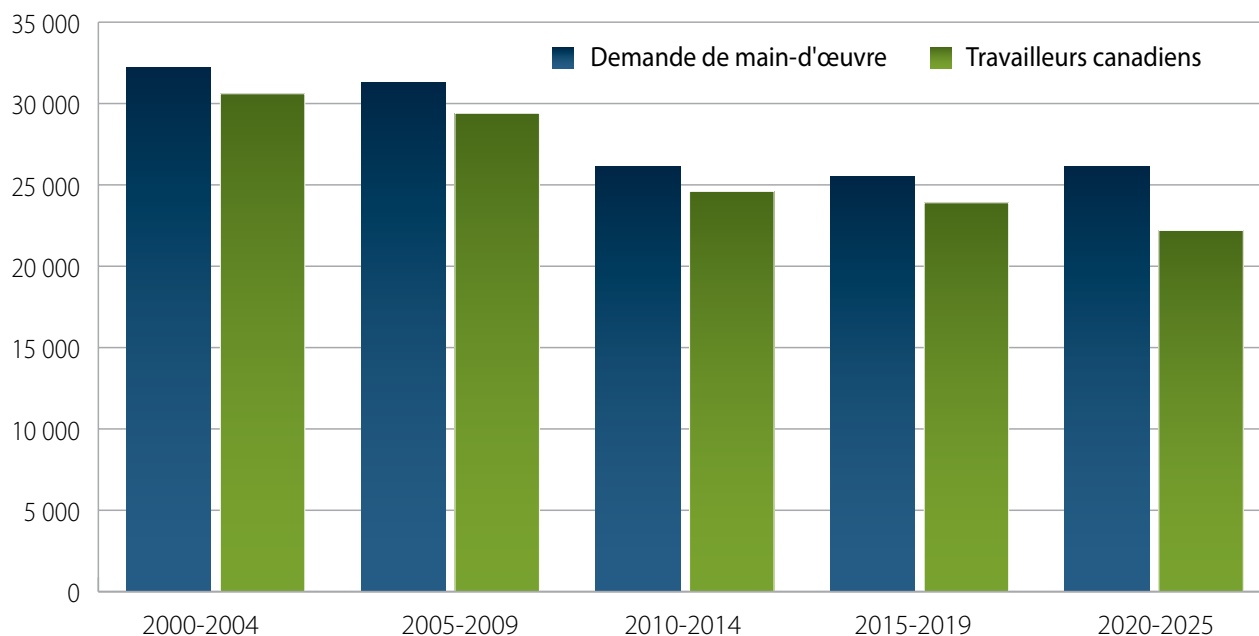
POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

- **55 %** des agriculteurs du Manitoba n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2014, comparativement à 41 % pour l'ensemble du Canada.
- **69 %** des agriculteurs du Manitoba s'attendent à ce que l'emploi dans leur exploitation augmente au cours des cinq prochaines années, tandis que seuls 2 % prévoient une baisse.

d'un emploi agricole sur cinq dans cette province demeurera non pourvu, à moins qu'il soit possible de trouver d'autres travailleurs canadiens ou étrangers.

La pénurie de main-d'œuvre s'intensifiera davantage dans certaines industries que d'autres, et les trois principales industries agricoles du Manitoba seront les plus durement touchées. Dans l'industrie des céréales et des oléagineux, environ 2 300 emplois supplémentaires ne pourront être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne, alors que ce nombre sera de 800 et 400 postes, respectivement, pour les industries bovine et porcine.

2000 à 2025 : La pénurie de main-d'œuvre s'accroît dans l'industrie agricole du Manitoba



Travailleurs étrangers

La proportion de travailleurs étrangers dans le secteur agricole du Manitoba est l'une des plus basses au pays.

Les travailleurs étrangers ne représentaient que 1,4 % de la main-d'œuvre agricole de la province en 2014, comparativement à 12 % pour l'ensemble du Canada. Seule la Saskatchewan présentait un pourcentage inférieur de travailleurs étrangers.

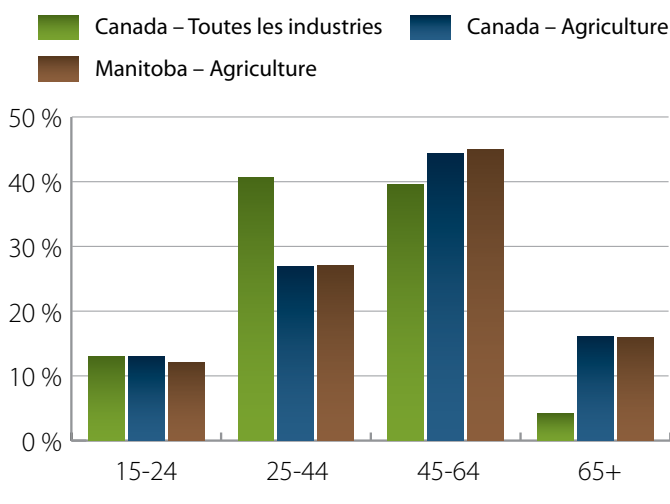
Le faible pourcentage de travailleurs étrangers est lié au nombre relativement important de travailleurs dans l'industrie des céréales et des oléagineux de la province. Les produits de l'industrie des céréales et des oléagineux n'apparaissent pas sur la Liste nationale des secteurs agricoles, une liste des produits agricoles tenue à jour par Emploi et Développement social Canada. Seuls les producteurs des produits figurant sur la liste sont admissibles au Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et au Volet agricole, les deux principaux véhicules permettant aux exploitants agricoles d'avoir accès à des travailleurs étrangers.

Tendances démographiques

Le vieillissement de la main-d'œuvre agricole du Manitoba réduira le nombre de travailleurs disponibles au cours de la prochaine décennie.

Bien que le Manitoba profite de modestes taux d'immigration interprovinciale et internationale et d'un bon nombre de diplômés, ces facteurs ne

Répartition de la main-d'œuvre selon l'âge en 2011



pourront compenser le nombre croissant de départs à la retraite résultant du vieillissement de la main-d'œuvre agricole de la province.

En 2011, 61 % de la main-d'œuvre agricole du Manitoba était âgée d'au moins 45 ans, ce qui correspond à la moyenne canadienne de 60 % pour le secteur agricole, mais est bien plus élevé que la moyenne de 44 % de l'ensemble des industries canadiennes.

Étant donné le profil d'âge de la province, on prévoit que près d'un travailleur sur trois (30 %) de sa main-d'œuvre agricole canadienne prendra sa retraite d'ici 2025.



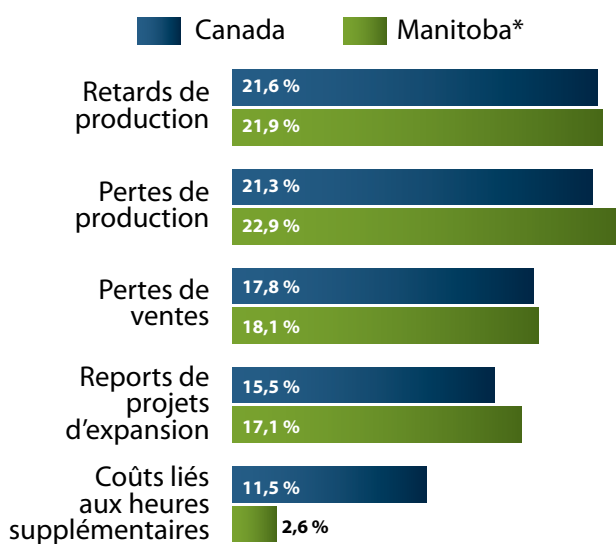
Répercussions financières

Les pénuries de main-d'œuvre ont nui aux finances de la province en 2014 et continueront de limiter la rentabilité et la croissance au cours de la période de prévision.

Il est resté 1 800 emplois non pourvus dans le secteur agricole du Manitoba en 2014, soit l'équivalent de 7 % de l'effectif total requis. Ce taux est similaire à la moyenne du secteur au Canada, mais il a entraîné la part la plus élevée des pertes de ventes de toutes les provinces. Le secteur agricole du Manitoba a perdu 4,8 % de ses ventes en raison de pénuries de main-d'œuvre en 2014, un pourcentage équivalant à 282 millions de dollars. Puisque la gamme de produits du secteur agricole du Manitoba donne lieu à un ratio bien plus élevé de ventes par travailleur, chaque poste non pourvu a un impact plus important sur les ventes.

Les producteurs agricoles du Manitoba ont également signalé d'autres problèmes découlant de la pénurie de main-d'œuvre : 23 % ont rapporté des pertes de production et 22 %, des retards de production. Les pénuries de main-d'œuvre risquent également de freiner le potentiel de croissance, puisqu'environ 17 % des personnes interrogées ont indiqué le retard ou l'annulation de projets

Pourcentage des producteurs du Manitoba touchés par des pénuries de main-d'œuvre



* Selon les réponses de 35 producteurs du Manitoba

d'expansion en conséquence directe de l'insuffisance de travailleurs.

Défis liés à la main-d'œuvre

L'industrie agricole du Manitoba est confrontée à certaines difficultés pour ce qui est d'attirer et de retenir suffisamment de travailleurs.

La capacité des employeurs agricoles de la province à attirer et à maintenir en poste suffisamment de travailleurs est entravée par l'emplacement rural des activités agricoles, la perception négative du secteur et la variabilité des heures de travail.

Recrutement des travailleurs

Le secteur agricole du Manitoba est touché par plusieurs des mêmes problèmes de recrutement que rencontre le secteur agricole partout au pays, notamment le manque de travailleurs ayant les compétences et l'expérience requises.

Cependant, il fait également face à des défis uniques en matière de main-d'œuvre. Seuls 17 % des producteurs sondés ont déclaré être situés près d'une agglomération comptant plus de 10 000 personnes, comparativement à 35 % pour l'ensemble du secteur agricole. Les producteurs sont donc plus susceptibles d'éprouver des problèmes liés à l'emplacement rural : 38 % ont signalé ce facteur comme étant un obstacle au recrutement, comparativement à 31 % des producteurs de l'ensemble du Canada. Plus précisément, le déclin des populations rurales est une préoccupation plus grande pour les producteurs de cette province. En effet, 14 % des personnes interrogées ont signalé que cela constituait un obstacle majeur au recrutement, comparativement à 10 % des producteurs à l'échelle du Canada.

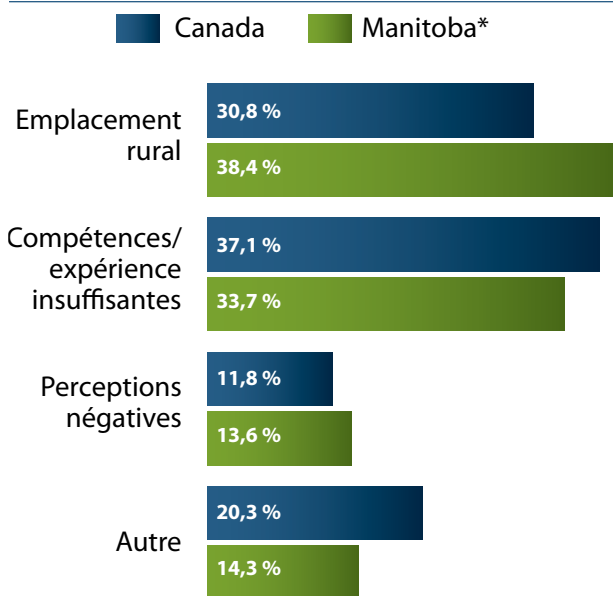
Les producteurs du Manitoba étaient aussi plus susceptibles d'être préoccupés par la perception négative du travail agricole, 14 % des producteurs indiquant qu'il s'agit d'un obstacle au recrutement, comparativement à 12 % des producteurs à l'échelle du Canada.

Bien qu'un nombre de producteurs inférieur à la moyenne nationale ait fait état de l'incapacité à trouver des travailleurs possédant l'expérience ou les compétences appropriées, cela représentait tout de même un défi majeur pour plus d'un sur trois (34 %).

Maintien en poste des travailleurs

Près des deux tiers des producteurs agricoles du Manitoba ont signalé que le maintien en poste des travailleurs était un problème important pour leur exploitation. Bien que le taux de roulement

Défis liés au recrutement de la main-d'œuvre



* Selon les réponses de 63 producteurs du Manitoba

involontaire de la province soit de seulement 3 % – le plus bas au Canada et moins de la moitié de la moyenne du secteur au Canada (7 %) – le taux de roulement volontaire de 22 % est plus élevé que la moyenne nationale du secteur (18 %). Le taux de roulement volontaire des travailleurs saisonniers est presque le double de la moyenne nationale du secteur (54 %).

La variabilité des heures, y compris la saisonnalité et les longues heures de travail en saison, constitue le principal défi des producteurs du Manitoba; 40 % l'indiquent comme constituant un obstacle au maintien en poste, comparativement à 36 % des producteurs de l'ensemble du Canada. La nature physique du travail était la deuxième difficulté en importance, et près d'un producteur du Manitoba sur cinq (19 %) a signalé qu'il s'agit d'un obstacle au maintien en poste, comparativement à la moyenne nationale de 17 %.

Sur une note plus positive, les producteurs de cette province sont moins susceptibles de considérer la rémunération insuffisante comme un obstacle au maintien en poste de l'effectif : seules 10 % des personnes sondées l'ont signalé comme étant un défi, ce qui constitue le plus faible pourcentage de toutes les provinces et est bien inférieur à la moyenne nationale de 17 %. Cela est attribuable en partie au niveau élevé de mécanisation dans l'industrie des céréales et des oléagineux, qui emploie 40 % de la main-d'œuvre agricole de cette province.

Postes les plus difficiles à pourvoir

L'industrie agricole du Manitoba aura le plus de difficultés à pourvoir les postes de gestionnaire dans le domaine de l'agriculture, qui comprennent les propriétaires exploitants et les gestionnaires embauchés, ainsi que les postes d'ouvrier agricole polyvalent. Ensemble, ces postes représentaient 76 % des emplois du secteur de la province en 2014, et ils formeront la majorité des emplois qui risquent de ne pas être pourvus en raison de la pénurie de main-d'œuvre croissante. D'ici 2025, il y aura 2 400 postes de gestionnaire dans le domaine de l'agriculture et 2 400 postes d'ouvrier agricole polyvalent supplémentaires ne pouvant être pourvus par le bassin de main-d'œuvre canadienne disponible.



Conclusion

Les perspectives de production de l'industrie agricole du Manitoba sont positives, mais la demande de main-d'œuvre croissante et l'offre réduite de travailleurs canadiens menacent sa rentabilité et sa croissance.

Après une décennie de baisse de la demande de produits animaux, la réduction du nombre de fermes d'élevage au Manitoba ainsi qu'une diminution du besoin de main-d'œuvre agricole, le Manitoba entre dans une période de croissance et ses trois principaux employeurs agricoles (l'industrie des céréales et des oléagineux, l'industrie bovine et l'industrie porcine) devraient connaître une forte augmentation de la production au cours des prochaines années.

Toutefois, la main-d'œuvre suit une tendance inverse, une perte de 3 000 travailleurs supplémentaires étant prévue en raison des départs à la retraite et d'autres facteurs. Par conséquent, la pénurie de main-d'œuvre va s'intensifier dans la province et près d'un emploi agricole sur cinq (18 %) pourrait demeurer non pourvu d'ici 2025. Les pénuries de main-d'œuvre ont coûté au secteur agricole du Manitoba 282 millions de dollars en 2014. À l'avenir, ces pénuries entraîneront des pertes encore plus importantes et entraveront la capacité du secteur à prospérer.

Le Manitoba est confronté à des difficultés pour ce qui est d'augmenter sa main-d'œuvre :

- Le fait que les activités se déroulent en milieu rural est l'un des principaux obstacles au recrutement, car bien des travailleurs ne souhaitent pas déménager en milieu rural ou faire la navette entre la ville et la ferme.
- Les employeurs agricoles éprouvent des difficultés à garder leurs employés en raison de la variabilité des heures et des exigences physiques du travail.
- Étant donné le vieillissement de la main-d'œuvre, 30 % des travailleurs actuels partiront à la retraite d'ici 2025.
- Il n'y a pas assez de travailleurs qualifiés pour occuper les emplois disponibles, 86 % des employeurs ayant signalé une pénurie de travailleurs qualifiés et expérimentés.



Pour relever ces défis, la province pourrait miser sur ces points forts :

- Le Manitoba profite des taux de roulement involontaire les plus bas au Canada.
- De modestes taux d'immigration interprovinciale et internationale et un nombre satisfaisant de diplômés pourraient améliorer l'offre de main-d'œuvre.
- Le secteur a la possibilité de faire appel à des programmes de formation, au mentorat et à l'encadrement pour accroître les compétences de la main-d'œuvre.
- Une bonne partie des exploitations emploient déjà une petite proportion de travailleurs étrangers, ce qui pourrait faciliter l'augmentation du nombre de travailleurs étrangers dans le secteur.

Le fait de remédier à ses problèmes de main-d'œuvre et d'augmenter le bassin de travailleurs disponibles permettra au Manitoba de mieux se préparer à tirer parti de la décennie de croissance à venir.



À propos de ce rapport

Le présent rapport présente des données recueillies au cours d'un projet de recherche de trois ans ayant permis d'étudier l'état du marché du travail pour les entreprises agricoles de production primaire au Canada. Le projet a été mené par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), en réponse aux défis uniques que doit relever le secteur agricole en matière de main-d'œuvre.

La recherche visait à évaluer l'état actuel du marché du travail, à réaliser des projections de l'offre et de la demande de travailleurs agricoles entre 2015 et 2025, et à recommander des solutions potentielles aux problèmes de main-d'œuvre.

Le Conference Board du Canada, mandaté par le CCRHA, a élaboré un modèle économique qui prévoit l'offre et la demande de main-d'œuvre agricole dans chaque province, pour 11 groupes de production et 25 groupes professionnels.

Le modèle économique a été validé grâce à un certain nombre d'activités de consultation de l'industrie menées dans tout le Canada, notamment :

- **Un sondage de grande ampleur** ayant touché 813 employeurs, 132 travailleurs et 89 intervenants de l'industrie
- **Des entrevues téléphoniques** avec 80 intervenants de l'industrie
- **Six groupes de discussion** ayant rassemblé 100 participants, dont des employeurs, des travailleurs et d'autres intervenants
- **Sept webinaires** centrés sur des groupes de production particuliers, ayant rassemblé un total de 100 participants

Ces données ont été utilisées pour produire les rapports suivants :

Rapports et fiches d'information portant sur des produits précis

Apiculture ■ Aquaculture ■ Bœuf ■ Produits laitiers ■ Fruits de champs et légumes ■ Céréales et oléagineux ■ Culture en serre et en pépinière et floriculture ■ Volaille et œufs ■ Mouton et chèvre ■ Porc ■ Fruits de verger et de vigne

Rapports et fiches d'information régionaux

National ■ Colombie-Britannique ■ Alberta ■ Saskatchewan ■ Manitoba ■ Ontario ■ Québec ■ Nouveau-Brunswick ■ Île-du-Prince-Édouard ■ Nouvelle-Écosse ■ Terre-Neuve-et-Labrador

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la recherche ou pour accéder à des rapports supplémentaires portant sur des produits précis, des rapports nationaux ou des rapports provinciaux, veuillez consulter le site Web du CCRHA à l'adresse suivante : www.AgriLMI.ca.

À propos de nous

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme national sans but lucratif qui se préoccupe de problèmes relatifs aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Le CCRHA mène des recherches sur l'industrie et élabore des produits et des services conçus dans le but d'aider les employeurs agricoles à attirer, conserver et perfectionner la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.





Remerciements :

Le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) tient à remercier les bénévoles, le groupe consultatif, le groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail et le Comité directeur stratégique pour leurs conseils et leur appui.

Groupe consultatif sur le projet d'information sur le marché du travail

Président : Merv Wiseman, Fédération de l'agriculture de Terre-Neuve-et-Labrador

AGRIcarrières : Robert Ouellet

Alliance agricole du Nouveau-Brunswick : Marc Ouellet

Ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta : Alan Dooley

Conseil agricole de la Colombie-Britannique : David Geen et Ken Denbok

Association des programmes de diplômés en agriculture du Canada : Peter Enright

Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Marilyn Hutchinson

Canadian Herb Spice and Natural Health Products Coalition : Connie Kehler

Fédération canadienne de l'agriculture : Jack Greydanus

Table pancanadienne de la relève agricole : Pierre-Luc Lacoste

Financement agricole Canada : Jean-Philippe (JP) Gervais

Gestion agricole du Canada : Heather (Ferrier) Oakley et Heather Watson

Flowers Canada Growers : Ken Linington

Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes : Sally Harvey

Ministère de l'Agriculture du Manitoba : Stephanie Cruickshanks

Fédération de l'agriculture de la Nouvelle-Écosse : Lloyd Dyck

Fédération de l'agriculture de l'Ontario : Peter Sykanda

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario : Barb Alves, Gail Gimpelj, Michael Weber,

Rob Gamble et Nathan Stevens

Prince Edward Island Agriculture Sector Council : Basil Attwood

Ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan : Bob Wiens

Sunterra Farms : Mark Chambers

Groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail

Président : Merv Wiseman, Fédération de l'agriculture de Terre-Neuve-et-Labrador

Colombie-Britannique : ministère de l'Agriculture de la C.-B. : Heather Anderson, ministère de l'Emploi, du Tourisme et de la Formation professionnelle de la C.-B. : Yu Li

Alberta : ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta : Gerard Bos

Saskatchewan : ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan : Bob Wiens, ministère de l'Économie : Leah Goodwin

Manitoba : ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural du Manitoba : Stephanie Cruickshanks, ministère de l'Emploi et de l'Économie du Manitoba : Mona Pandey, Stacy Quinn et Matthias Rust

Ontario : ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario : Barb Alves, Gail Gimpelj, Michael Weber, Rob Gamble et Nathan Stevens

Nouvelle-Écosse : ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse : Bettina Brown

Québec : AGRIcarrières : Robert Ouellet

Nouveau-Brunswick : ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick : Meghann Douglas

Île-du-Prince-Édouard : ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard : Colleen Younie et Chris Jordan

Terre-Neuve-et-Labrador : Ministère de l'Enseignement postsecondaire, des Compétences et du Travail, Gouvernement de

Terre-Neuve-et-Labrador, Derrick Barrett, Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (reproduction électronique, mécanique, photographique ou par photocopie ou enregistrement), ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

Date de publication : Mai 2016

Tél. : 613-745-7457

Courriel : info@cahrc-ccrha.ca

Ce document peut être téléchargé à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca

Tous droits réservés. © 2016 CCRHA

Références photographiques : Keystone Agriculture Producers, Lee Townsend, Lydia Schouten, Liz Klose, Stamp Seeds